

## CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec, tenue le mercredi 3 juin 2020 à 10 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée  
M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée

Mme Sylvie Papillon, mairesse suppléante de la Ville de L'Ancienne-Lorette  
M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec  
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec  
M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec  
Mme Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec  
Mme Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec

Sont également présents: M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Est absent: M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec

### **Ouverture de la séance**

---

À 10 h 35, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.*

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

**CA-2020-0257**

### **Adoption de l'ordre du jour**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Sylvain Juneau,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0258**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 20 mai 2020**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Sylvain Juneau,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 20 mai 2020, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Communications écrites au conseil**

---

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

**Période d'intervention des membres du conseil**

---

Il n'y a eu aucune intervention des membres du conseil.

**Adoption des résolutions**

---

**CA-2020-0259**

**Renouvellement de l'entente contractuelle pour la fourniture et l'installation des écrans d'isolement et du mobilier (Appel d'offres public 53366) - AP2020-342 (Ra-2199)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de renouveler l'entente contractuelle, adjugée à *Bureautique Côte-Sud inc.*, pour la fourniture et la livraison des écrans d'isolement et du mobilier, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2022, conformément à la demande publique de soumissions 53366 et aux prix unitaires de sa soumission du 2 avril 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0260**

**Contrat d'abonnement au service de recherche *Gartner* et de services d'accompagnement (Dossier 73828) - AP2020-348 (CT-2480075) — (Ra-2201)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion du contrat d'abonnement au service de recherche *Gartner* et de services d'accompagnement, avec *Gartner Canada Co.*, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021, pour une somme de 149 486 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées audit contrat joint au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Service des approvisionnements, ou son représentant, à signer ledit contrat.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0261**

**Renouvellement des contrats de licences d'utilisation des produits *SAP* pour une période d'un an, du 31 juillet 2020 au 30 juillet 2021 (Dossier 42209) - AP2020-355 (CT-2466819) — (Ra-2201)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'autoriser le renouvellement des contrats de licences d'utilisation des produits *SAP*, adjugés à *SAP Canada inc.*, pour une période d'un an, du 31 juillet 2020 au 30 juillet 2021, pour une somme de 188 960,76 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées aux ententes jointes au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0262**

**Adjudication d'un contrat pour la fourniture de pièces du fabricant *Cummins* pour les unités du parc véhiculaire (Appel d'offres public 73315) - AP2020-361 (Ra-2201)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Camions Globocam Québec et Lévis inc.*, le contrat pour la fourniture de pièces du fabricant *Cummins* pour les unités du parc véhiculaire, à compter de la date d'adjudication, pour une

période de quatre ans, pour une somme de 492 242,08 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73315 et selon les prix unitaires de sa soumission du 12 mai 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2024 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2020-0263

#### **Adjudication d'un contrat de fourniture de panneaux à DEL à vitesse variable (Appel d'offres public 73253) - AP2020-364 (Ra-2201)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'adjuger, à *Orange Traffic inc.*, le contrat pour la fourniture de panneaux à DEL à vitesse variable, pour une somme de 619 660 \$ (plus TPS et TVQ applicables), de la date d'adjudication jusqu'en juin 2024, conformément à la demande publique de soumissions 73253 et aux prix unitaires de sa soumission du 4 mai 2020.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2020-0264

#### **Permission d'occupation et d'exécution de travaux, à des fins municipales, d'un immeuble sis sur le boulevard Hochelaga, connu et désigné comme étant une partie du lot 3 291 466 du cadastre du Québec – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - DE2020-108 (CT-2482597) — (Ra-2201)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de la permission d'occupation et d'exécution de travaux d'un immeuble appartenant à *Sa Majesté la Reine du chef du Canada*, lequel immeuble est connu et désigné comme étant une partie du lot 3 291 466 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 1 528,8 mètres carrés, pour une somme totale de 817 945 \$, plus les taxes applicables, correspondant à la juste valeur marchande du terrain et des aménagements à acquérir par la Ville, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite permission d'occupation et d'exécution de travaux et, plus spécifiquement, aux conditions prévues au 6<sup>e</sup> ATTENDU QUE et aux articles 6, 7, 8 et 11, conditionnellement à l'obtention d'un

décret d'autorisation du gouvernement du Québec en vertu de la *Loi sur le ministère du Comité exécutif* (RLRQ c M-30);

- 2° la demande au gouvernement du Québec d'adopter un décret d'autorisation relatif à ladite permission d'occupation et d'exécution de travaux, selon les dispositions de la *Loi sur le ministère du Comité exécutif* (RLRQ c M-30);
- 3° le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer ladite permission d'occupation et d'exécution de travaux.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### **CA-2020-0265**

**Entente entre la Ville de Québec et le *Groupe Conseil Cogismaq inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Croissance des exportations internationales - DE2020-121* (CT-DE2020-121) — (Ra-2201)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme maximale de 250 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Croissance des exportations internationales*;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Groupe Conseil Cogismaq inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### **CA-2020-0266**

**Abrogation de la résolution CA-2020-0145 et modification de la résolution CA-2020-0080, relatives à l'entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022, entre la Ville de Québec, la *Communauté métropolitaine de Québec* et plusieurs autres partenaires, relative au versement d'une subvention - DE2020-306** (Abroge CA-2020-0145) (Modifie CA-2020-0080) (CT-DE2020-306) — (Ra-2201)

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu :

- 1° d'abroger la résolution CA-2020-0145 du 18 mars 2020, relative à l'entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022, entre la Ville de Québec, la *Communauté métropolitaine de Québec* et plusieurs autres partenaires, relative au versement d'une subvention;
- 2° de modifier la résolution CA-2020-0080 du 19 février 2020, relative à l'entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022, entre la Ville de Québec, la *Communauté métropolitaine de Québec* et plusieurs autres partenaires, relative au versement d'une subvention;
- 3° d'approprier une somme maximale de 102 460 \$ à même le *Fonds de développement des territoires* (FDT), pour la réalisation de ce projet;
- 4° d'approprier une somme maximale de 219 920 \$ à même le *Fonds régions et ruralité*, pour la réalisation dudit projet.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0267**

**Adoption du taux d'intérêt applicable sur les sommes dues à la Ville de Québec dans l'exercice de ses compétences d'agglomération - FN2020-029 (Ra-2201)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de décréter :

- 1° qu'à compter de la date d'adoption de la présente résolution jusqu'au 31 décembre 2021 inclusivement, les taxes, quotes-parts et autres sommes dues à la Ville de Québec, dans l'exercice de ses compétences d'agglomération, portent intérêt à compter de la date d'expiration du délai pendant lequel elles doivent être acquittées, au taux de 5 % par année;
- 2° qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les taxes, quotes-parts et autres sommes dues à la Ville de Québec, dans l'exercice de ses compétences d'agglomération, portent intérêt à compter de la date d'expiration du délai pendant lequel elles doivent être acquittées, au taux de 7 % par année;
- 3° que la résolution CA-2013-0457 du 17 décembre 2013 est remplacée par la présente résolution, avec effet à compter de sa date d'adoption.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0268**

***Demande d'aide financière dans le cadre du programme *Soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale* du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - PA2020-060 (Ra-2201)***

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu :

- 1° d'autoriser la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement à signer et à déposer le formulaire de présentation de demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du programme *Soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale*;
- 2° d'engager la Ville, dans l'exercice de ses compétences d'agglomération, à payer sa part des coûts du projet.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0269**

***Avenant à l'entente entre la Ville de Québec et la Société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation de Québec, relative au Programme de supplément au loyer dans le cadre du programme AccèsLogis Québec - PA2020-064 (Ra-2201)***

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'avenant à l'entente entre la Ville de Québec et la *Société d'habitation du Québec* et l'*Office municipal d'habitation de Québec*, relative au *Programme de supplément au loyer dans le cadre du programme AccèsLogis Québec*, selon des conditions conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2020-0270**

***Prise d'acte de la retraite, le 1<sup>er</sup> juillet 2020, de monsieur Claude Lirette (ID. 003642), directeur de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou - RH2020-429 (Ra-2201)***

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de prendre acte de la retraite de monsieur Claude Lirette (ID. 003642), directeur de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou (poste no 34582), le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Demande d'aide financière au gouvernement provincial dans le cadre du *Programme de gestion des actifs municipaux* de la *Fédération canadienne des municipalités*, pour l'accompagnement en services professionnels - Plan de gestion des actifs dynamiques du Service du traitement des eaux - **TE2020-008 (Ra-2201)****

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la direction du Service du traitement des eaux à déposer un formulaire de présentation pour une demande d'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du *Programme de gestion des actifs municipaux* de la *Fédération canadienne des municipalités*, pour les services professionnels spécialisés en gestion d'actifs;
- 2° l'engagement de la Ville à mener les activités suivantes, dans le cadre du projet soumis au *Programme de gestion des actifs municipaux* de la *Fédération canadienne des municipalités*, afin de monter son programme de gestion des actifs pour le Service du traitement des eaux :
  - développer, rédiger et implanter le plan stratégique de gestion des actifs dynamiques;
  - développer les politiques cadres de la gestion d'actifs du service;
  - poursuivre le développement des processus permettant la production d'outils de gestion et des tableaux de bord simples et efficaces;
- 3° la Ville à consacrer 16 600 \$ au financement des coûts associés à ce projet pour sa part des coûts admissibles.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Avis de motion**

---

**Avis de motion relatif au *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'élaboration et de mise en oeuvre de projets de mobilité durable de nature mixte et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1344, et dépôt du projet de règlement - **PA2020-021 (Ra-2201)****

---

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement ordonnant des travaux d'élaboration et de mise en oeuvre de projets de mobilité durable relevant à la fois de la compétence d'agglomération et de celle de proximité de la ville ainsi que l'octroi des contrats de services professionnels et techniques et l'embauche du personnel y afférents, de



même que l'acquisition des biens et équipements et le versement des subventions et des contributions financières nécessaires pour la réalisation desdits travaux.

Ce règlement prévoit une dépense mixte de 1 500 000 \$ pour les travaux, les services professionnels et techniques, l'embauche du personnel, l'acquisition des biens et le versement des subventions et des contributions financières ainsi ordonnés et décrète un emprunt du même montant remboursable sur une période de cinq ans.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

**CA-2020-0273**

**Appropriation de 150 000 \$ au fonds général - PA2020-021 (Ra-2201)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'approprier un montant de 150 000 \$ au fonds général, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1344. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Adoption de règlements**

---

**CA-2020-0274**

***Règlement de l'agglomération sur le versement d'un montant de 11 000 000 \$ au Fonds de développement du logement social de Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1343 - PA2020-034 (Ra-2198)***

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur le versement d'un montant de 11 000 000 \$ au Fonds de développement du logement social de Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1343.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Période de questions des citoyens**

---

La séance ayant été tenue sans la présence du public, aucune question n'a été posée.

## **Clôture de la séance**

---

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités par les membres du conseil d'agglomération de Québec, de consentement unanime, ceux-ci mettent fin à la séance. Il est 10 h 44.

Steeve Verret  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/ir